DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Luxembourg, le 1er décembre 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

« Etant donné que le taux d'infection du SIDA reste à un niveau élevé et que le Ministère de la Santé continue à mener la lutte contre cette épidémie, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

- *Les tests de dépistage du SIDA qui s'administrent par le patient-même (« autotest VIH ») sont actuellement fiables. Or, les frais de ce test ne sont pas pris en charge par la Caisse Nationale de Santé. Les Ministres n'estiment-ils pas que le remboursement de ce test serait une piste effective dans la lutte contre de SIDA ?*
- *La prophylaxie pré-exposition par voie orale est un moyen par lequel une personne séronégative qui court le risque de contracter le VIH à travers le contact avec son partenaire sexuel séropositif, peut réduire son risque d'infection en prenant des médicaments antirétroviraux. Les Ministres jugent-ils que cette pratique est efficace et que les coûts y relatifs pourraient être pris en charge par la Caisse Nationale de Santé ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Alexander KRIEPS	Edy MERTENS	Gusty GRAAS
Député	Député	Député